



COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du CD57 du 17 juin 2021
Visioconférence - 20h00

Associations présentes :

FAULQUEMONT ESC - HAGONDANGE ES - L'HÔPITAL PPC - MANOM JS - MONTIGNY LES METZ TT - SAINT AVOLD CTT - SARREGUEMINES AS – THIONVILLE TT - FORBACH USTT - WILLERWALD AS - MORSBACH SARRE ET MOSELLE - TERVILLE FLORANGE OCTT - SCHOENECK TT - BASSE HAM ALPA - MAIZIERES LES METZ TT - SARREBOURG TT - HAYANGE USTHTT – PTIT RED & ENCHEN TT - STE MARIE AUX CHENES ASPTT – ROHRBACH BINING TT - SAINT JEAN KOURTZERODE LJ - KNUTANGE-NILVANGE TT - KONACKER HAYANGE SL - VIC SUR SEILLE EP - HUNDLING CPH - METZ TT - CREUTZWALD TT - SIERCK SLP TT – PHALSBOURG TT - NIDERVILLER Eden Pongiste

Associations absentes :

NEUFRANGE - OBERGAILBACH UP - SPICHEREN CSN - VOLMUNSTER FJ - FREYMING ST MAURICE CCL - AMNEVILLE TT – ILLANGE USTT - CLOUANGE TT - CREUTZWALD EP - ROUHLING CTT - VERGAVILLE FR - ST JEAN ROHRBACH ALPR - MOULINS LES METZ FC - BERTRANGE DISTROFF TT - METZ GRANGE AUX BOIS AS - AUDUN LE TICHE JSA - BEHREN LES FORBACH TT - SCHMITTVILLER ATT - MARANGE SILVANGE PPC - ROUSSY LE VILLAGE TT - REMILLY TT - ST JULIEN LES METZ TT

Soit 30 clubs présents sur 52, et 94 voix sur 141

En ouverture de cette assemblée, la Présidente Françoise NOMINE présente l'ordre du jour détaillé de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Modification des statuts du CD57TT

La moitié des clubs, représentant plus de la moitié des voix sont présents. Le quorum est donc atteint et l'Assemblée Générale est autorisée à procéder à la modification des statuts.

La seule modification proposée concerne l'adresse du siège du Comité de Moselle.

Françoise NOMINE présente en effet le projet ACADEMOS, initié par le Département de la Moselle et qui vise à regrouper à Verny l'ensemble des comités départementaux, au sein d'une maison des Sports.

Ce déménagement est une opportunité plus qu'intéressante pour le CD57TT car cela va permettre de mutualiser un certain nombre d'installations et de mettre en place des projets avec les autres disciplines.

La Présidente propose ensuite aux membres présents s'ils ont des questions par rapport à ce changement. Aucune observation n'étant portée, un vote en ligne est ensuite initié.

En quelques minutes, les résultats suivants sont publiés :

	Clubs	Voix
OUI	29 (96,67%)	91 (96,81%)
NON	0 (0%)	0 (0%)
ABSTENTION	1 (3,33%)	3 (3,19%)

Le « oui » obtient la majorité des deux tiers des membres présents et au moins les deux tiers des voix. Par conséquent la modification des statuts du CD57TT est adoptée.

Décisions financières du Comité de Moselle de Tennis de Table

Stéphane LAMIRAND prend ensuite la parole pour détailler les différentes mesures financières concernant les clubs. Il débute son intervention en présentant les décisions de la FFTT :

- Remboursement d'une partie des frais d'inscription pour le Championnat et le Critérium.
- Création et mise à disposition gratuite d'un kit de communication.
- Pas de remboursement sur les licences. Pour ce dernier point, les clubs sont renvoyés vers le courrier du Président de la FFTT, Gilles ERB, qui précise les raisons.

Il enchaîne ensuite avec les décisions de la LGETT :

- Mise en place d'un plan d'urgence régionale, avec aide directe correspondant aux prestations non réalisées ou appel à projet si actions de relance de l'activité.
- Pas de remboursement sur les licences
- Réflexion en cours pour soutien supplémentaire aux clubs

Christophe PORTE, Président de la LGETT, prend la parole pour compléter le point précédent. Il évoque ensuite une multitude d'aides mise en place à tous les niveaux, que les clubs ne doivent pas hésiter à solliciter. Celles-ci seront détaillées individuellement lors d'un point suivant.

Au niveau du CD57TT, les décisions sont donc les suivantes :

- Concernant le remboursement de la part départementale sur le championnat par équipes, une décision définitive sera prise lors du prochain Comité directeur, prévu le 28/06.
- Inscriptions gratuites aux Coupes départementales pour les équipes engagées lors de la saison 2019/2020.
- Gratuité pour toutes les actions mises en place dans le cadre de la campagne « Le retour du Ping en Moselle ! »
- Pas de remboursement sur les licences.

Organisation de la relance sportive

Ce point de l'Assemblée Générale est divisé en trois sous parties :

- Les actions du CD57TT pendant l'été 2021
- Les aides disponibles pour les clubs.
- La rentrée 2021/2022

Les actions du CD57TT pendant l'été 2021 :

- Est longuement présenté la campagne « Le retour du Ping en Moselle » qui vise à permettre aux licenciés mosellans et aux non-pratiquants de participer à des événements tout au long de l'été. Toutes les informations sont disponibles sur le site du CD57.
- L'opération « La caravane du sport » organisée par le Conseil Départemental de la Moselle et à laquelle le Comité de Moselle participera sur certaines dates. Le calendrier précis sera communiqué aux clubs dans les prochains jours.

Les aides disponibles pour les clubs :

- Au niveau FFTT, elles s'articulent autour de **la campagne « Eté Ping »**, avec un soutien matériel et financier. Il existe également **une aide à l'embauche** permettant de financer des emplois sur la période estivale.
- Au niveau de la LGETT, comme indiqué précédemment, il s'agira principalement des avoirs obtenus dans le cadre du plan d'urgence régional ainsi que les aides supplémentaires qui doivent être définies dans les prochains jours.
- Au niveau de l'état, sont présentés les dispositifs suivants : Pass'Sport, Carte Passerelle et la **Plateforme « mon club près de chez moi »**.
- Pour ce qui est de la Région Grand Est, un point d'information est fait sur les dispositifs suivants : **Sport Relance 2021, Inv'Est Asso et Inv'Est clubs sportifs 2021**.
- Enfin au niveau du Département de la Moselle, sont évoqués : le **Pass Vie Associative** et le dispositif **Moselle Espoir 2021**.

Tous ces dispositifs feront l'objet d'un complément d'information, envoyé par mail, à tous les clubs du département. Le responsable associatif s'engage également à accompagner les clubs qui le souhaiteraient, dans la rédaction des différents dossiers.

La rentrée 2021/2022 :

- Françoise NOMINE informe les clubs présents, du recrutement, à partir de début septembre, de Jérôme SANCHIS, en tant que Cadre technique départemental. Ses missions seront principalement l'animation technique du département, le soutien aux clubs pour la mise en place d'actions avec les scolaires ou tout autre public mais aussi le développement des relations avec les comités Handisport et Sport Adapté.
- Elle rappelle également que plusieurs Groupe Moselle Détection décentralisés seront proposés à partir de septembre. Le but sera de réduire les temps de trajets des jeunes pongistes et d'animer l'ensemble du territoire mosellan.
- Enfin, une compétition, dont le format reste à définir, sera très certainement proposée aux clubs dans le courant du mois de septembre. Nous attendons encore l'élaboration définitive du calendrier, notamment en ce qui concerne le championnat par équipes, qui pourraient être retardé suite à l'enquête réalisée auprès des clubs.

Questions diverses

Aucune question n'est parvenue au siège du Comité Départemental. La Présidente, Françoise NOMINE, interroge l'assemblée mais sans sollicitation supplémentaire.

La Présidente Françoise NOMINE remercie encore les personnes présentes à cette Assemblée Générale et clôt la réunion à 21h00.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.

Françoise NOMINE